

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

SIROP BERTON
réservé
aux grandes personnes
Le flacon : 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
103, GRANDE-RUE, 103
ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	6 mois, 22.00;	1 an, 40.00;	1 an, 76.00
autres départements.....	25.00;	45.00;	80.00
Belgique.....	30.00;	50.00;	85.00
Union Postale: Tarif A.....	35.00;	60.00;	100.00
Tarif B.....	40.00;	70.00;	120.00

ANNONCES

ROUBAIX.....	63 & 71, Grande-Rue, Tél. 54 et 19.06. Int. 45.52.	CHÈQUES
TOURNAI.....	26, rue-Carol.	POSTAUX
LILLE.....	5, rue Faidherbe, Tél. 57.07.	87 LILLE
PARIS.....	12, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.	LUSTRIERE
MOUSON.....	105, rue de la Station, Tél. 5.44.	PAPIERS PEINTS

AMEUBLEMENTS
DÉCORATION
MERCIER
179, Rue Nationale
LILLE
LUSTRIERE
PAPIERS PEINTS

Le Ministère se présentera mardi prochain devant les Chambres

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)
PARIS, 14 JANVIER (MINUIT).
Autant qu'on puisse faire des prophéties en matière de politique, on peut affirmer que le nouveau Cabinet Laval aura une importante majorité à la Chambre. Le nouveau Ministère est, en effet, le Ministère présidé par M. Briand aux Affaires étrangères et du ministre de la Guerre délégué. Le deuxième Ministère Laval ne comprend pas d'hommes nouveaux, puisque ce sont des sous-secrétaires d'Etat qui deviennent ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture, en remplacement de M. Pierre Laval, président du Conseil, qui passe de la place Beauvau au Quai d'Orsay et de M. Tardieu, qui abandonne le portefeuille de l'Agriculture pour aller rue Saint-Dominique.

L'entrevue de M. Pierre Laval avec M. Briand
Paris, 14 janvier. — Le président du Conseil a eu, cette après-midi, avec M. Aristide Briand une longue conversation radical-socialiste et sa constante fidélité à la politique de paix et de rapprochement des peuples qu'il a toujours défendue.

Le groupe socialiste, de son côté, a mandaté pour interpeller le Gouvernement, M. Frossard, sur la composition du cabinet et sa politique intérieure, et M. Léon Blum, sur la politique extérieure.

Le ministère se présentera mardi prochain devant la Chambre.



(Photo H. Manuel.)
M. ARISTIDE BRIAND, président du Conseil, qui, de sous-secrétaire d'Etat, devient ministre de l'Agriculture

Ce changement de personnes, limité à l'indispensable, ne signifie pas un changement quelconque de la politique intérieure et extérieure de notre pays. A la tête de l'armée, M. Tardieu continuera l'œuvre de réorganisation poursuivie par M. André Maginot. On peut être certain qu'avec le soude des réalités qui le caractérisent, le député de Belleville sera de notre nation. Son habitude des négociations internationales le désigne de nouveau comme porte-parole de la France à la Conférence de désarmement, où il plaidera avec M. Pierre Laval, qui prendra la tête de la délégation française, la cause de la sécurité, strictement liée pour nous à la cause du désarmement.

Pas de changement non plus dans notre politique extérieure. Du fait que M. Aristide Briand quitte le Quai d'Orsay pour raison de santé, il ne s'ensuit nullement que le nouveau Gouvernement renonce à la politique de coopération internationale. Depuis des mois, c'était en fait le Président du Conseil qui dirigeait notre politique étrangère, en plein accord avec M. Briand. Il est donc absurde de représenter le départ de celui-ci comme l'aboutissement de longues intrigues et le signe d'un changement de méthode dans l'expédition de nos affaires extérieures.

Sur toutes les grandes questions internationales posées actuellement devant le Gouvernement, il ne peut y avoir qu'une politique française et c'est pourquoi M. Herriot, au cours des entretiens qu'il a eus avec M. Pierre Laval, s'est montré aussi décidé que lui à défendre les droits de notre pays et notamment son droit aux réparations.

Paris, 14 janvier. — Les conditions dans lesquelles le cabinet de M. P. Laval a été constitué ont été favorablement commentées jeudi matin, par les membres de la majorité, venus d'ailleurs en petit nombre au Palais-Bourbon.

Le côté de l'opposition, deux groupes seulement se sont réunis. Celui des radicaux-socialistes n'a tenu qu'une séance de pure forme, à l'issue de laquelle le secrétaire général du parti a communiqué à la presse le texte d'une motion reproduisant les termes de celle qui avait été discutée la veille, au Sénat par la gauche démocratique. Cette motion exprime à M. Briand la confiance du

LETTRE DE BRUXELLES

L'enquête scolaire des journalistes

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)
BRUXELLES, 14 JANVIER 1932.
L'Association des Journalistes libéraux avait décidé d'ouvrir une enquête, dans les écoles primaires, officielles et libres, en vue de rechercher si, dans ces écoles, l'enseignement était national. Elle trouvait, à juste titre, que les pouvoirs publics devaient être tenus au courant de ce qu'on n'enseignait pas l'amour de la patrie et le respect des institutions nationales.

Invitée à se joindre à ce mouvement, l'Association des Journalistes catholiques se refusa. Tout en approuvant le principe de l'enquête et affirmant sa volonté de voir les écoles être patriotes et nationales, elle signala qu'une enquête faite par des journalistes ne pourrait être qu'un reportage de grand style; qu'elle n'aurait aucun caractère officiel; qu'elle n'aurait aucun pouvoir pour se faire ouvrir les écoles et les dossiers, et que, seul, le Ministère des Sciences et des Arts avait qualité et pouvoir pour faire cette enquête.

C'était parler le langage du bon sens. Les journalistes libéraux ne se sont pas rendus à ces raisons. Ils insistent de nouveau. Je ne crois pas qu'ils fassent fléchir l'opposition des journalistes catholiques. Pourquoi? Mais parce que l'enquête, comme l'annonçait ces derniers, n'aboutira pas, justement là où elle pourrait découvrir les abus condamnables qu'elle aurait pour mission de combattre.

En effet, supposons que les pouvoirs publics acceptent l'immixtion directe des journalistes dans leurs attributions et se fassent les outils de ces derniers, qui n'ont aucun mandat public, que va-t-il se passer? C'est que là où tout est parfait, où le patriotisme est honoré, personne ne fera obstacle à l'enquête. Les difficultés surgiront uniquement dans les milieux coupables. Or, si dans ces milieux, l'Etat et les communes sont impuissants à agir, comment les journalistes pourront-ils agir? Ils seraient proprement mis à la porte.

Tous les journalistes savent, par expérience, les difficultés qu'ils rencontrent souvent pour faire parler un « officiel », pour trouver une « information », pour forcer une « confession » et se faire ouvrir une infatigable porte, et surtout pour dégager la vérité de tout ce qu'on leur dit pour les dépitier. Ils n'en seraient pas de cette enquête. Leur impuissance compréhensible serait interprétée comme une preuve d'incapacité. Et puis, où sont les journalistes, les vrais, les professionnels, ceux qui sont véritablement sur la brèche, la nuit, le jour, le dimanche, à tous les heures, qui donnent le temps de se lever à ce travail énorme?

Et si l'on veut avoir une preuve décisive de l'échec certain des journalistes, sachez ceci: il y a 4000 instituteurs et institutrices socialistes dans le pays. Or, dans un ordre du jour, ces 4000 instituteurs « dénoncent à l'opinion publique » ce projet d'enquête et « se dressent avec un schémisme indignation » contre les instituteurs libéraux « qui vont dans leur haine du socialisme, jusqu'à reprendre contre les instituteurs socialistes les accusations électorales ».

On voit, d'ici, l'accueil que ces 4000 instituteurs révolutionnaires feraient aux journalistes enquêteurs, avec l'approbation, naturellement, des administrations communales socialistes et des journalistes socialistes qui n'ont pas été invités à faire cette enquête.

LE DÉPART DE BRUXELLES POUR L'ORIENT DU DUC ET DE LA DUCHESSE DE BRABANT



LE PRINCE LÉOPOLD ET LA PRINCESSE ASTRID (Photo Keystone.)
qui quittent Bruxelles pour se rendre en Suisse. Ils gagneront ensuite Gênes, d'où ils s'embarqueront pour l'Extrême-Orient, où ils vont visiter les colonies françaises.

ALFRED ROSENBERG chef spirituel du parti national-socialiste allemand

Si le parti national-socialiste arrivait à ses fins, Hitler deviendrait-il officiellement le chef de l'Etat allemand? Ce n'est pas sûr. L'homme à la moustache en poil de brosse est Autrichien; il devrait donc, au début tout au moins, rester dans la coulisse.

Mais qui donc exercerait cette dignité? Bon nombre d'Allemands disent: Alfred Rosenberg.

Alfred Rosenberg? Ce nom, en dehors de l'Allemagne, ne dit pas grand-chose à la plupart des lecteurs. Tout au plus les plus attentifs peuvent-ils se rappeler qu'il est celui de l'homme que Hitler a envoyé il y a quelques semaines en Angleterre pour s'y livrer à des manœuvres financières.

Qui est-il? D'où vient-il? Que fait-il? L'auteur mystérieux des *Forfaits de la Race universelle* nous apporte à ce sujet d'intéressants renseignements.

Alfred Rosenberg est un journaliste, rédacteur en chef du *Volksischer Beobachter* (« Observateur raciste ») et organisateur de la presse nationale-socialiste. Il est d'origine lettone. Quoique son nom puisse faire supposer le contraire, il n'est peut-être pas Juif. En tout cas, s'il a toujours été le partisan dévoué de l'Angleterre, c'est la France est, avec les Juifs, le marxisme et les socialistes, l'objet de sa haine la plus passionnée.

C'est un autodidacte qui s'est fabriqué de pièces et de morceaux une doctrine assez incohérente et pour qui l'histoire se résume en un seul fait: la lutte des races l'une contre l'autre.

La jeunesse de Rosenberg est entourée d'un mystère que lui et ses amis n'ont certainement pas intérêt à dévoiler. On sait qu'il a été architecte. On dit — ce qu'il dément — qu'il a passé tranquillement la guerre à Paris. Il apparaît en 1919 à Munich y rédigeant, assez mal, son journal *Volksische Beobachter* que Hitler achète en 1920.

C'est à partir de ce moment que Rosenberg, qui, plus heureux qu'Hitler, a réussi à obtenir le droit de citoyen allemand, devient le directeur spirituel du parti et son diplomate. Il se considère d'ailleurs comme le futur ministre des Affaires étrangères. Il a à son actif la réconciliation du capitalisme avec le hitlérisme.

Froid, dissimulé, prudent, actif, vaniteux, énergique mais n'aimant pas le risque, c'est lui qui tire les ficelles de Hitler. Dans l'entourage même du « Maître », on ne se cache pas pour dire: « Hitler commande ce que Rosenberg veut ».

Pour le moment, ce que veut Rosenberg, c'est que les richesses qui, jusqu'ici sont encore aux mains des Juifs et des Français, reviennent au plus parfait représentants de la « Race », aux Allemands. Le reste viendra ensuite.

Voilà ce qu'est l'inconnu d'hier, le blond et haineux Letton que certains Allemands considèrent comme le futur dictateur du Reich et en qui l'auteur de l'article que nous avons analysé voit « un de nos plus fanatiques adversaires... l'homme sans cœur, sans génie, sans prestige qui, dans l'ombre, altéré de haine, dicte à ce pauvre sot de Hitler son rôle funeste et peut-être sanglant ».

Le duc de Saragosse est mécanicien sur les chemins de fer espagnols

Saint-Sébastien, 14 janvier. — On sait que le duc de Saragosse, qui possède son brevet de mécanicien de chemin de fer, pilota à plusieurs reprises le train spécial du roi Alphonse, lors des déplacements de l'ancien souverain d'Espagne.

On se souvient également que le duc-ingénieur conduisit personnellement le train qui emporta vers le front la machine française la reine d'Espagne et ses enfants, chassés de Madrid par la révolution.

D'après le correspondant du « Daily Mail » en Espagne, le duc de Saragosse, qui portait au temps de la monarchie le titre d'ingénieur en chef honoraire des chemins de fer du Nord de l'Espagne, s'est engagé comme simple mécanicien, à la même Compagnie, depuis l'avènement de la République.

Simple cheminot, le duc de Saragosse, qui adore son métier, remplissait maintenant les fonctions de mécanicien de route et émerge à ce modeste titre, au budget des chemins de fer du Nord de l'Espagne.

Devenu, suivant la rude expression de chez nous, « zévéle noir », le duc-ingénieur, le distingué mécanicien a discuté avec compétence, le projet actuellement à l'étude d'installation du frein continu.

C'est ainsi qu'intervient hier sur la plateforme de sa locomotive à Saint-Sébastien, le distingué mécanicien a discuté avec compétence, le projet actuellement à l'étude d'installation du frein continu.

Un appel du Duce aux États-Unis pour l'annulation des dettes de guerre

« M. Poincaré a consenti au pays un don total de lui-même »
écrit M. Edouard Herriot

Paris, 14 janvier. — Commentant dans *Les Annales*, la Verdun de M. Raymond Poincaré, M. Edouard Herriot écrit à propos de l'ancien président de la République:

« Dans cette image que son livre nous offre de lui-même, s'accuse plus fortement que toutes les autres, l'abnégation. « Au service de la France », écrit M. Poincaré au fronton de ses souvenirs. On peut le croire. A tout moment de sa carrière, mais plus précisément dans ses années de vie de mort pour notre peuple, le président de la République a consenti au pays le don total de lui-même.

« J'ai fait, déclare-t-il le sacrifice non seulement de ma vie, mais de ma popularité et de mon honneur même. Je n'ai d'autre pensée que de travailler pour le mieux et d'aider à la victoire. »

M. Edouard Herriot donne à cette phrase son adhésion complète, et il ajoute: « On doit en convenir, par son admirable fermeté dont témoigna certain discours de Nancy, alors que rôdaient certains bruits de transaction, c'est M. le président Poincaré qui a donné l'exemple.

« Je néglige certains détails de la politique intérieure, ou du moins je les résume à l'arrière-plan pour n'apercevoir qu'un chef d'Etat maintenant son esprit dans la lumière avec un intellectuel rigoureux, conforme à la plus pure tradition française, et réclamant toujours pour toute affaire un examen de fond imposant l'analyse scrupuleuse de tous les éléments logiques des faits. »

« Je sais gré à M. Poincaré de rester dans les plus graves événements un juriste et de croire qu'on ne peut échouer quand on a raison. »

« On mande de Batisia que les inondations de l'Ebe Soudan ont fait dix victimes. Les ponts ont été emportés. Un a constaté 51 cas de décès de terrain. »

LES DÉLÉGUÉS DU REICH AUX PROCHAINES CONFÉRENCES

Froid, dissimulé, prudent, actif, vaniteux, énergique mais n'aimant pas le risque, c'est lui qui tire les ficelles de Hitler. Dans l'entourage même du « Maître », on ne se cache pas pour dire: « Hitler commande ce que Rosenberg veut ».

Pour le moment, ce que veut Rosenberg, c'est que les richesses qui, jusqu'ici sont encore aux mains des Juifs et des Français, reviennent au plus parfait représentants de la « Race », aux Allemands. Le reste viendra ensuite.

Voilà ce qu'est l'inconnu d'hier, le blond et haineux Letton que certains Allemands considèrent comme le futur dictateur du Reich et en qui l'auteur de l'article que nous avons analysé voit « un de nos plus fanatiques adversaires... l'homme sans cœur, sans génie, sans prestige qui, dans l'ombre, altéré de haine, dicte à ce pauvre sot de Hitler son rôle funeste et peut-être sanglant ».



(Photo H. Manuel.)
De haut en bas : LE DOCTEUR BRUNING, M. DRIESSENS, ministre des Finances, et GROENIER, ministre de l'Intérieur et de la Défense.

La Monnaie fabrique des pièces métalliques

Paris, 14 janvier. — On travaille ferme à l'Hotel des monnaies. En 1931, on a frappé 67 millions de pièces de 50 centimes. On continue, à raison de 200.000 pièces par jour. Pourtant, même dans les villes, elles ne sont pas encore monnaie courante. Elles circulent mal, car on les thésaurise. Leurs dimensions permettent de les introduire dans le goulot d'une bouteille. Le verre a remplacé le bas de laine. On a même inventé une tirelire spéciale pour les contenir. L'appareil ne les restitue que lorsqu'il en contient deux cents : 100 francs d'économie.

On frappe également des pièces d'un franc : 180.000 par jour. Les pièces de 2 francs sont en nombre beaucoup plus modeste.

Par contre, on frappe en nombre considérable des pièces de 10 francs : une tonne et demi par jour, soit 150.000 pièces !

L'expérience socialiste en Australie

On sait que l'Australie a procédé, durant ces dernières années, à une expérience socialiste de grande envergure. Les résultats ont été désastreux et l'Australie a dû faire complètement machine arrière et désavouer les unes après les autres toutes les tentatives qu'elle avait faites dans le sens de l'instauration d'un régime collectiviste.

La paix sociale, elle-même, malgré les avantages de toutes sortes consentis à la classe ouvrière, n'a pas été assurée.

La comparaison suivante est édifiante à ce point de vue:

En Canada, en 1927, le nombre total des grèves pour une population de 5 millions et demi d'habitants, a été de 79 et a affecté 165.000 journées de travail.

En Australie, la même année, pour une population de 6 millions et demi d'habitants, on a compté 441 grèves, d'un total de 1.500.000 journées de travail.

La Monnaie fabrique des pièces métalliques

Paris, 14 janvier. — On travaille ferme à l'Hotel des monnaies. En 1931, on a frappé 67 millions de pièces de 50 centimes. On continue, à raison de 200.000 pièces par jour. Pourtant, même dans les villes, elles ne sont pas encore monnaie courante. Elles circulent mal, car on les thésaurise. Leurs dimensions permettent de les introduire dans le goulot d'une bouteille. Le verre a remplacé le bas de laine. On a même inventé une tirelire spéciale pour les contenir. L'appareil ne les restitue que lorsqu'il en contient deux cents : 100 francs d'économie.

On frappe également des pièces d'un franc : 180.000 par jour. Les pièces de 2 francs sont en nombre beaucoup plus modeste.

Par contre, on frappe en nombre considérable des pièces de 10 francs : une tonne et demi par jour, soit 150.000 pièces !

LE R.P. DELATRE

(Photo Keystone.)
LE PERE DELATRE, l'éminent archéologue français qui vient de mourir.

Le Trésor chinois est vide

On mande de Shanghai au Times, qu'après environ une semaine d'indécision, la plupart des membres du nouveau gouvernement sont rentrés à Nankin en l'absence des principaux chefs du Kuomintang.

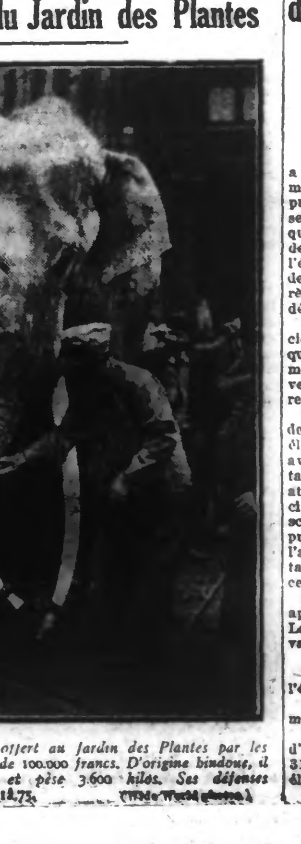
Des difficultés réelles semblent se poser aux ministres, difficultés plus financières que politiques.

Le Trésor, en effet, est vide et les engagements au quel il doit faire face immédiatement sont très importants.

Le gouvernement de Nankin, pour couvrir ses dépenses courantes, a laissé prévoir une suspension du service des emprunts intérieurs. Les banquiers de Shanghai ont fait savoir que si une telle mesure était prise, ils tenaient de continuer les revenus de la caisse d'amortissement et les revenus des douanes de Shanghai.

M. Chen Ming Hu, vice-président du Yuan exécutif, remplacerait le ministre des Finances démissionnaire.

« Rex », le nouvel hôte du Jardin des Plantes



« Rex », l'éléphant géant qui vient d'être offert au Jardin des Plantes par les frères Amar, représente un cadeau de plus de 100.000 francs. D'origine birman, il est âgé de 50 ans, mesure 3m,15 de hauteur et pèse 7.600 kilos. Ses défenses atteignent 14,75 m.

La Chambre a complété son bureau par l'élection de quatre vice-présidents dont M. Groussau et quatre secrétaires

Paris, 14 janvier. — La Chambre a tenu cette après-midi une séance maigre, fait surprenant, il ne s'est pas produit le moindre débat. Les heures se sont écoulées, silencieuses, tandis que dans un salon voisin de la salle des séances, les députés votaient pour l'élection des quatre vice-présidents et des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre doyens et les quatre plus jeunes membres, étant entendu que les nouveaux élus démissionneraient, dès le retour à l'ancien règlement.

On a été assez surpris, aujourd'hui, de voir les quatre plus jeunes députés élus secrétaires au premier scrutin, avec une moyenne de plus de 300 voix, tandis que le quorum n'était pas atteint pour les vice-présidents. Onze des quatre secrétaires que le nouveau règlement voulait adjoindre au bureau définitif normal.

On sait que les groupes avaient décidé de nommer, pour la forme, les quatre